



fig.1 Théophile Hamel, Trois chefs montagnais et Peter McLeod, 1848, huile sur toile, 46 x 36 cm, collection particulière.

# AUTOUR DU TABLEAU

*Trois chefs montagnais et Peter McLeod*

Peint par Théophile Hamel en 1848<sup>1</sup>

La nation montagnaise est aujourd'hui répartie en une douzaine de communautés du Saguenay-Lac-Saint-Jean jusqu'en Haute-Côte-Nord et forme une population d'environ 14 000 individus<sup>2</sup>. La communauté de Mashteuiatsh (anciennement Pointe-Bleue), la plus peuplée d'entre elles — avec près de 2 000 résidents et 2 500 non résidents — est située depuis 1856 dans une réserve sur le bord du lac Saint-Jean, près de Roberval, après avoir été située sur des parcelles de terre le long des rivières Péribonka et Métabetchouane après l'institution officielle du régime des réserves en 1851.

Pour respecter le vocabulaire de l'époque, nous utiliserons le mot «Montagnais» pour désigner ceux qui se nomment «Innus» ou plus précisément «Ilnus» comme se désignent eux-mêmes dans leur langue les Montagnais du Lac-Saint-Jean ou Ilnuatsh du Pekuakami. Depuis 1998, l'exposition permanente du Musée amérindien de Mashteuiatsh retrace dans ses grandes lignes l'histoire et les traditions de cette nation au mode de vie de chasseurs-cueilleurs<sup>3</sup>.

L'œuvre qui nous intéresse est un petit tableau de Théophile Hamel (1817-1870) peint à Montréal en 1848 (fig.1). Conservé en Écosse par la succession de James Bruce, 8<sup>e</sup> comte d'Elgin et 12<sup>e</sup> comte de Kincardine, jusqu'à sa mise en vente le 4 novembre 1987 chez Sotheby's à Londres, ce tableau est aujourd'hui dans une collection particulière non localisée<sup>4</sup>. Il a fait partie de deux expositions à la Galerie nationale du Canada soit *Pages d'histoire du Canada*, organisée par Roy Strong à l'occasion du centenaire de la Confédération en 1967, et *Deux peintres de Québec. Antoine Plamondon, Théophile Hamel*, organisée en 1970 par Robert H. Hubbard<sup>5</sup>.

En 1967, le tableau était intitulé *Lord Durham et les Chefs indiens* et daté vers 1847-1854<sup>6</sup>, tandis qu'en 1970 il était inscrit au catalogue sous le titre de *Lord Durham avec trois chefs indiens* et daté de 1838<sup>7</sup>. L'identification du personnage de droite en tant que Lord Durham (1792-1840), gouverneur en chef des colonies de l'Amérique du Nord, provient à la fois d'une tradition familiale erronée — la seconde épouse de Lord Elgin étant la fille de Lord Durham<sup>8</sup> — et d'un oubli total des circonstances entourant la création du tableau.

C'est à Raymond Vézina, en 1975 et 1976, qu'il revient d'avoir corrigé ce titre en identifiant le personnage de droite comme étant Peter McLeod (1807-1852)<sup>9</sup>, de lui avoir donné comme titre *Trois chefs indiens et Peter McLeod*, d'avoir daté

le tableau de 1848 et d'en avoir trouvé la signification — la présentation d'une requête à Lord Elgin — en le rapprochant d'un article publié le 18 mars 1848 dans le *Journal de Québec*<sup>10</sup>. Vézina s'appuyait aussi sur un article intitulé «Une délégation de Montagnais auprès de Lord Elgin» publié en 1968 dans la revue *Saguenayensia* par M<sup>sr</sup> Victor Tremblay qui, malheureusement, ne donnait pas ses sources<sup>11</sup>.

En réalité, le titre exact du tableau devrait être *Trois chefs montagnais et Peter McLeod*. Les circonstances historiques entourant la création de ce tableau méritent un examen attentif.

À partir de 1844 — l'Acte d'Union des deux Canadas était entré en vigueur en 1841 — le Parlement se transporta à Montréal, qui avait été choisie pour être la capitale permanente du gouvernement de l'Union<sup>12</sup>. Le gouvernement y loua le marché Sainte-Anne qui servit d'Hôtel du Parlement jusqu'à ce qu'il soit incendié le 25 avril 1849 dans des circonstances dramatiques.

Lord Elgin (1811-1863) — James Bruce, second fils du célèbre «sauveteur» des marbres du Parthénon — était arrivé au Canada en janvier 1847 à titre de gouverneur général. Il allait demeurer à ce poste jusqu'à la fin de 1854.

En 1848, l'assemblée législative siégeait donc à Montréal et le député de Saguenay était Marc-Pascal de Sales Laterrière (1792-1872)<sup>13</sup>, qui prit l'initiative de faire publier dans *La Minerve* du 13 mars 1848 à la fois le texte de la requête des Montagnais, le compte-rendu de leur rencontre avec Lord Elgin le 11 mars, ainsi que ses propres commentaires à l'appui de cette requête. C'est sans doute grâce à lui que les Montagnais obtinrent le privilège de rencontrer Lord Elgin. Les membres de la députation nous sont connus par l'article de *La Minerve*:

Une députation de trois chefs Sauvages, de la tribu des Montagnais, occupant le territoire du Saguenay, comme<sup>14</sup> autrefois, sous le nom de Postes du Roi, accompagnée de leurs interprètes, MM. Peter McLeod, Thos. Simard, McLaren, et l'hon. de Sales La Terrière, membre du parlement provincial pour ce comté, s'est rendue hier chez le gouverneur-général, lord Elgin, et lui a présenté le mémorial suivant:<sup>15</sup>

Les trois chefs montagnais se nommaient Tumas (Thomas) Mesituapamuskan, Jusep (Joseph) Kakanukus et Pasil (Basile) Thishenapen. La requête avait été rédigée à Chicoutimi le 7 février 1848 et portait 106 signatures<sup>16</sup>. Il faut comprendre ici que le Domaine du Roi ou les Postes du Roi formaient au Saguenay un territoire de la Couronne qui était loué à divers exploitants, tant sous le Régime français qu'anglais, pour le commerce de la fourrure et qu'il était réservé aux Montagnais qui échangeaient le produit de leur chasse contre des marchandises<sup>17</sup>.

En 1831, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait acheté les droits du Domaine du Roi, mais, à partir du début des années 1840, elle doit faire face à la concurrence du marchand de bois William Price (1789-1867)<sup>18</sup>, fournisseur de l'Amirauté britannique, qui, entre 1838 et 1842, encourage et soutient une société

dite des «Vingt-et-Un», formée d'habitants de La Malbaie, à s'installer en squatters le long du Saguenay et à y construire des scieries. C'est le début d'un mouvement de colonisation qui allait finir par dévaster l'essentiel des territoires de chasse des Montagnais.

Les commentaires de Marc-Pascal de Sales Laterrière, qui, dans *La Minerve*, tente d'établir les droits des Montagnais sur leur territoire, sont éloquentes là-dessus:

A l'appui d'une réclamation, fondée sur le droit sacré de la propriété, et pourquoi ce droit ne serait-il pas sacré pour des Sauvages comme pour ceux qui les dépossèdent, et de plus les laissent mourir de faim? Je dois vous dire que le territoire sur les rives du Saguenay ainsi que sur les rives de plusieurs de ses rivières tributaires, de Tadoussac sur le fleuve St. Laurent, en descendant jusqu'à la Baie de Lavale, a été depuis sept ou huit ans ouvert à l'agriculture, à l'exploitation des bois d'exportation, au détriment, à la ruine pour ainsi dire absolue de la tribu des Sauvages Montagnais qui n'ont pour vivre que la chasse et la pêche sur ce territoire dont on vient de les déposséder pour ainsi dire.

Que cette tribu depuis la conquête n'a jamais été comptée ni protégée par le gouvernement; mais au contraire le gouvernement a toujours perçu un revenu très considérable de la location des Postes du Roi pour le droit exclusif de traiter avec eux; lequel revenu supputé jusqu'à ce jour, formerait une somme de cent mille livres, versée dans les coffres publics dont ils n'ont jamais touché un sol, mais au contraire ont été traités par leurs maîtres sans entrailles comme des esclaves que leur affermailt la couronne, et conséquemment obligés de vendre à ces extortionnaires leurs pelleteries à vil prix. N'auraient-ils pas le droit, en équité, de réclamer de la couronne une parcelle de l'intérêt de cette somme en forme d'annuité, ou au moins les six cents livres que paie aujourd'hui la Compagnie de la Baie d'Hudson au gouvernement pour ce privilège?

La Compagnie de la Baie d'Hudson, dont les intérêts avec les Sauvages Montagnais sont bien diminués, depuis que ce territoire a été ouvert à l'agriculture et au commerce des bois, ne les traite plus, même avec ce semblant d'égards, comme elle les traitait ci-devant: de sorte que ces familles, au nombre de trois cent sur le territoire du Saguenay et d'environ quatre cent dans l'étendue des Postes du Roi, sur le fleuve St. Laurent, sont maintenant exposées à toutes espèces de privations, à mourir de faim même! Ces hivers derniers, sans l'asile et la nourriture que leur a donné M. Peter McLeod à Chicoutimi, un très grand nombre de ces pauvres malheureux seraient morts de faim et de misère.

[...]

Les émigrants de l'empire, qui crèvent de faim chez eux, arrivent ici par 25, 50, 80 mille tous les ans, nous apportent toutes espèces de maladies; la peste même en permanence: Coute que coute, il faut pourtant les secourir! ce sont des hommes.

Mais les Sauvages du Saguenay, Psha! ils sont voués à la destruction qu'opérera bien vite la marche de la civilisation que rien ne peut arrêter à présent dans cette nouvelle section de la province, à moins donc que notre nouveau cabinet (si un sentiment de philanthropie, de justice existe quelque part) ne les prenne sous sa protection<sup>19</sup>.

En plus de Laterrière, la délégation comprenait trois «interprètes». Le premier, Thomas Simard (1796-1862)<sup>20</sup>, avait travaillé au début du XIX<sup>e</sup> siècle pour les locataires des Postes du Roi avant de devenir navigateur. Il avait mené en sous-main pour William Price, son ami, les démarches de la société dite des «Vingt-et-Un» qui avaient résulté en l'établissement de scieries sur ces territoires, et ainsi contribué au mouvement d'exploitation et de colonisation des territoires de chasse des Montagnais.

Le second, Peter McLeod (1807-1852)<sup>21</sup>, était un personnage légendaire du Saguenay<sup>22</sup>. Entrepreneur forestier, il était en quelque sorte associé par contrat à William Price depuis 1842 pour l'exploitation des forêts du Saguenay. Considéré comme le fondateur de Chicoutimi, où il était né d'un père d'origine écossaise et d'une mère montagnaise, il était réputé pour son physique avantageux et considéré par les Montagnais, qui l'appelaient *Milaupannish* (aube du matin, l'aurore), «comme un frère affectionné et un ami puissant»<sup>23</sup>.

Du troisième interprète, John McLaren, nous savons peu de choses sinon qu'il était né en 1812 et fils de Peter McLaren, trafiquant de fourrure d'origine écossaise<sup>24</sup>. Marié à Mathilde Simard de Chicoutimi, il aurait été le chef de bureau de Peter McLeod et il habitait Port-au-Persil. Il a laissé un récit détaillé de l'expédition à Montréal des chefs montagnais, récit publié dans *La Presse* du 3 mars 1897 à l'occasion d'une réunion de son clan et cité par M<sup>sr</sup> Victor Tremblay.

Les dépenses du voyage ont été payées en partie par les résidents de Chicoutimi, les employés de Kenogami & Point Concern Co. Les Sauvages sont arrivés chez moi après un voyage en raquettes à travers forêts et montagnes sans autre guides que leur sagacité et leur habitude des bois. De chez moi, à Port au Persil, nous nous sommes rendus en voiture à Québec, où nous avons pris place dans les stages ou omnibus à quatre places qui faisaient alors le service entre Québec et Montréal, service atroce s'il en fût. Cependant, en 48 heures, grâce à de nombreux relais, qui nous procuraient souvent des chevaux frais, après avoir cahoté de façon à nous briser le corps, nous sommes arrivés à Montréal.

En attendant notre admission auprès de Son Excellence, je me suis mis en frais de faire voir aux chefs sauvages les merveilles de la civilisation. Les grandes cabanes - maisons -, les églises, les monuments, les édifices, les ont beaucoup moins frappés que les nombreuses voitures sur la glace qui leur faisaient, à distance, l'effet d'un troupeau de caribous sur un lac.

Je n'oublierai jamais leur épatement lorsque, arrivés au marché Bonsecours, ils aperçurent l'énorme quantité de viande étalée sur la devanture des boutiques. On était au marché de Pâques, et dans ce temps-là un boucher qui n'aurait pas couvert son étal de monceaux de roses, fleurs et pavillons, se serait cru déshonoré. L'exclamation «Maskatas!» leur est souvent échappée, ce qui est le comble de l'épatement pour eux. Il leur semblait impossible que tout cela pu être dévoré. Aussi, quand je leur ai dit que cela ne suffirait pas pour plus de deux jours, ils ont cru que je moquais tout bonnement d'eux<sup>25</sup>.

Après avoir assisté à une séance de la Chambre d'assemblée, qu'ils trouvèrent fort ennuyeuse et à laquelle ils ne comprirent rien, les trois chefs montagnais et leurs interprètes furent reçus par Lord Elgin et sa suite dans le salon du gouverneur au Parlement et lui présentèrent leur requête qui fut lue en langue montagnaise par l'un des chefs et traduite en français par McLaren.

La venue des chefs montagnais à Montréal avait suscité l'intérêt général et fit l'objet de la description suivante publiée en 1862 par Samuel J. Kelso, représentant à Chicoutimi de la Scottish Amicable Life Assurance Society:

We were informed by gentlemen who had the honor of being present, that their interview with His Excellency was a scene never to be forgotten. There stood the Earl surrounded by his handsome and brilliant staff, the very essence of polished, courtly grace, and on the other side stood «Milaupanuish», one of nature's noblemen, and unquestionably the handsomest man present, while the three bronzed gaudily attired chiefs stood stolidly by his side, with much self-possession, as if they had all their lives dwelt in palaces. It is unnecessary to say that His Excellency dismissed the chiefs with handsome presents, promising to send their tribe a yearly present from that date, a promise which has been faithfully kept<sup>26</sup>.

Le texte de la requête des chefs montagnais était le suivant:

A NOTRE PLUS GRAND BOURGEOIS,  
NOTRE PÈRE

NOUS LES SOUSSIGNÉS, VRAIS SAUVAGES,

Il y a déjà quatre hivers passés, nous avons demandé pour qu'on fut pris en pitié mais nous avons encore rien entendu parler que l'on faisait quelque chose pour que notre misère fut arrêtée.

Mais peut-être que nous aurions obtenu ce que nous avons demandé de notre bon père, si sa vie eut été prolongée. — (a) (a) Députation des mêmes à lord Metcalfe en 1843 ou 1844.

Oh! mais si tu savais comme nous sommes misérables, notre bon père, et dans quelle pauvreté nous sommes! tu nous prendrais assurément en pitié et tu verserais des larmes, tu nous accorderais tout de suite ce que nous allons te demander, tu ne dirais pas vraiment mes sauvages me demandent un peu trop.

Tâche donc d'écouter notre prière, nous te prions notre bon père et donne nous le peu que nous allons te citer des besoins de subsistance pour nous et nos enfans.

Conçois donc que c'est pénible de voir des étrangers s'emparer de nos terres, de voir les blancs couper le bois et y mettre le feu et détruire notre chasse qui était notre seule subsistance, — et pour nous rendre encore plus misérables, on voit les traces des sauvages étrangers qui détruisent le peu de chasse qui reste après l'incendie de nos forêt, tout nous semble réunis pour nous faire mourir de faim.

Rien ne nous étonne plus notre père que de voir nos terres prises et occupées que nous croyions être notre propriété la plus sacrée.

Ce que tous nos anciens pères ont toujours pensé comme une chose certaine [ et que nous pensons aussi nous ], c'est qu'il n'y a que Dieu seul qui y est plus maître que nous, comment veux-tu qu'on ne soit point étonné d'un si grand changement.

On veut t'en dire encore un peu, comprends nous bien, on ne te blâme pas pour cela, parce que tu ne connais pas combien on souffre de faim, — et que tu as le cœur assez bon pour nous prendre en pitié.- Mais on ne peut rien avoir

pour notre usage et subsistance sans payer pour avec de l'argent, c'est ce que nous n'avons pas, vu que notre pays est trop pauvre, comme on te l'a déjà dit. — On ne peut pas te l'expliquer, mais crois nous, nous pleurons souvent notre malheureux sort.

Quand on voit l'hiver venir, on tremble de peur de nous voir sans vêtements et voilà bien des hivers tristes que nous passons de même — heureusement la providence a gardé pour nous de rencontrer des bourgeois de Billots qui nous ont sauvé la vie par l'aide qu'ils nous ont donnée.

On n'est pas capable de dire par le moyen d'écriture tout ce que l'on endure, mais on t'envoie trois de nos frères aînés nos chefs qui te diront tout ce que tu voudras savoir de l'état de notre misère.

On te prie, notre bon père, de les écouter et d'accorder ce que l'on te demande.

Voilà donc: nous allons commencer à te dire ce que tu dois nous donner.

1o Qu'on nous donne un morceau de terre au Lac St. Jean des deux bords de la rivière Péribonka et un autre morceau à l'entrée de la grande décharge du Lac, là où on s'assemble tous les printemps pour tendre nos filets, vivre au poisson et faire nos canots.

2o Qu'on nous donne l'argent payé par les bourgeois des postes de traites et l'argent de nos terres et nos bois.

3o Quand les bourgeois traiteurs auront fini d'être maîtres des postes, qu'on en soit maîtres à notre tour, avec toutes les bâtisses et les chapelles qui nous appartiennent déjà.

Voilà comment ils appellent le poste de Tadoussac avec ses pêches à saumon, le poste de Chicoutimi et celui du lac St. Jean, parce que ce sont des places où on rencontre nos missionnaires tous les étés.

4o Qu'on nous donne aussi à nous autres des présents tous les étés, comme on entend dire que tu donnes aux autres sauvages.

5o Que tu fasses empêcher les autres sauvages étrangers de chasser sur nos terres pour que les animaux augmentent.

6o Qu'on nous donne des choses pour travailler à la terre et des graines pour semer.



70 Que tu nommes un honnête homme et nous en nommerons un autre, ils s'arrangeront ensemble pour séparer entre nous tout ce que tu nous donneras.

80 Que personne ne puisse nous ôter ce que tu nous donneras, mais qu'il reste pour nous et nos enfans pour toujours et toujours.

L'argent qu'on te demande est pour acheter des provisions, vêtemens pour nous et nos enfans, amunitions, fusils, haches, pièges, fil à rêts, couvertes, couteaux, cuir de caribou pour faire nos souliers et raquettes, pour racommodage de nos chapelles et pour plusieurs autres choses qui nous manquent.

On attend avec grande hâte le retour de nos chefs et d'entendre dire que tu es assez bon pour nous accorder ce qu'il nous faut.

Nous prions Dieu tous les jours que tu vives longtems et que nos raisons te touchent le cœur.

Crois donc, c'est pénible, après avoir hiverné dans les terres et enduré le froid, la faim et toutes les misères — et que arrivés au lieu ordinaire et assemblés le printemps, on voit des familles de manque. Et mon père, on demande sont-ils morts de maladie? on tourne le dos en pleurant — c'est fini, on comprend, ils sont morts de faim.

Si tu ne nous accordes pas ce que nous te demandons, voilà que nous allons disparaître comme la neige disparaît le printemps du soleil.

#### ON TE SALUE, NOTRE BON PÈRE<sup>27</sup>.

La suite de la rencontre telle que rapportée par McLaren vaut la peine d'être citée:

*Lord Elgin.* — Je dois avant tout vous faire mes compliments du choix fait par votre tribu de vos personnes pour venir me présenter sa requête. Vous êtes de beaux spécimens de votre race au point de vue physique et je ne doute pas que votre intelligence égale votre physique. Je me ferai un devoir de présenter votre pétition à Sa Majesté Notre Reine et de recommander à mon gouvernement de faire droit à vos demandes.

Après avoir prononcé ces paroles, Lord Elgin fit mine de s'en aller, mais il s'arrêta à la voix de Tumas, qui cria d'une voix de stentor: «Esqua! Esqua! Apistis», c'est-à-dire: Arrête! Arrête! je veux encore parler.

*Lord Elgin à l'interprète:* «Que veut-il?»

*L'interprète*: «Il désire parler à Lord Elgin».

*Lord Elgin*: «Bien».

*Tumas*: Tu vas t'en aller comme cela sans nous donner quelque chose pour nous aider à retourner dans nos familles! Nous sommes venus ici par charité et il faut que nous retournions vite. Qui va nous aider si tu ne nous donnes rien? Donne-nous aussi quelque chose pour montrer à notre tribu que tu nous as écoutés. On t'a donné un «livre» de nos demandes, donne-nous en un de tes promesses. J'ai tout dit.

*Lord Elgin*: Je vais donner ordre de faire frapper une médaille pour chacun de vous et de vous faire donner des fusils et des pavillons *Union* que vous conserverez en souvenir de votre voyage ici.

*Tumas*: «Crois-tu qu'avec cela on pourra traverser la forêt et chasser pour vivre?»

Lord Elgin se retira sans répondre<sup>28</sup>.

Quant au tableau de Théophile Hamel, c'est le texte de Marc-Pascal de Sales Laterrière publié dans *La Minerve* du 13 mars 1848 qui nous en informe:

J'invite vos lecteurs d'une nature privilégiée qui doutent que ces êtres, à faces humaines, ne sont point de leurs frères, de se porter à l'atelier de notre habile artiste, M. Hamel, où ils verront le tableau de ces trois chefs, présentant à Son Excellence, lord Elgin, le mémorial de leurs frères Sauvages.

Cette peinture est un acte de record, toute une histoire dont M. Hamel a bien voulu, dans son enthousiasme artistique, gratifier son pays pour humilier, humaniser l'homme superbe en lui faisant voir d'où il tire son origine.

Le tableau est aussi mentionné en ces termes dans un article du journal *L'Avenir* du 18 mars 1848:

Notre habile artiste, M. Hamel, travaille actuellement un tableau représentant ces trois chefs présentant leur pétition à Son Excellence. Comme tous les tableaux de ce monsieur, ce sera un chef-d'œuvre et le sujet est palpitant d'intérêt. M. H. aura mérité beaucoup en perpétuant, au moyen de son pinceau, un fait historique remarquable de ces premiers habitants du pays, qui diminuent à mesure que le défrichement des terres les éloigne ou que la civilisation les engloutit dans sa marche rapide.

Samuel Kelso en parle également dans sa publication de 1862:

... and also, at the Earl's special desire, the party sat for their likenesses in a group, which was finished in the highest style of art. This picture, we have no doubt, His Excellency retains to this hour as a memento of this very interesting and, we should add, historical occurrence<sup>29</sup>.

Le tableau a donc été commandé par Lord Elgin à Théophile Hamel afin de pouvoir garder souvenir de cette rencontre. Il porte bien la signature de Hamel au bas à droite, sur le texte de la pétition écrite en montagnais, et bien que sous la signature on ne puisse lire distinctement que les trois premiers chiffres de la date, il ne fait aucun doute qu'il s'agisse de 1848.

Théophile Hamel, qui avait été apprenti d'Antoine Plamondon pendant six ans, avait fait un séjour en Italie de 1843 à 1846. De retour à Québec cette année-là, il y ouvrit un atelier à l'automne<sup>30</sup>, mais s'installa bien vite à Montréal à l'automne 1847, s'annonçant en décembre dans les journaux comme peintre d'histoire et de portrait et invitant le public à visiter son atelier rue Notre-Dame tous les jours de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi, ce qui explique le texte de Laterrière invitant le public à voir le tableau<sup>31</sup>.

En s'installant à Montréal, Hamel visait à se créer une clientèle parmi les hommes d'affaires et les hommes politiques qui gravitaient autour du siège du gouvernement. Lorsque Lord Elgin lui commanda le tableau de sa rencontre avec les chefs montagnais, son atelier de Montréal était ouvert depuis à peine quatre mois.

Le tableau est un quadruple portrait de personnages vus de trois quarts dans un décor à peine esquissé qui pourrait être celui du salon de Lord Elgin. Celui-ci n'y est pas représenté, mais sa présence se fait sentir puisqu'il tient la place du spectateur. L'un des chefs, vraisemblablement Tumas Mesituapamuskan qui présenta le document<sup>32</sup>, occupe le centre de la composition, tenant de sa main gauche la requête écrite en langue montagnaise. Il faut dire ici que les Montagnais, évangélisés et alphabétisés à l'origine par les missionnaires jésuites, n'avaient pas cessé d'être profondément catholiques et que les Oblats qui arrivèrent sur le territoire du Saguenay en 1844 découvrirent à leur grande surprise qu'ils savaient toujours lire et écrire dans leur propre langue.

À gauche du tableau, un peu en retrait, se tiennent les deux autres chefs, dont l'un est vu de face et l'autre de trois quarts, les yeux baissés. Les chefs sont vêtus de façon élégante et portent de chauds manteaux d'hiver, probablement taillés dans le tissu que leur vendait la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ils sont coiffés de bonnets rouges et noirs, les bonnets montagnais traditionnels typiques à cette nation. Ils portent une médaille de la reine Victoria retenue par un long ruban passé au cou, cadeau que leur fit Lord Elgin après leur rencontre<sup>33</sup>.

À droite du tableau, en retrait, se tient Peter McLeod, vêtu richement et élégamment à l'européenne. Il ne porte pas de médaille, mais ce qui pourrait être un bijou de traite suspendu au cou par une chaîne. La présence de McLeod se jus-

tifie tout probablement du fait qu'il était par sa mère, d'origine montagnaise et par son père, d'origine écossaise, un métis représentant par cette alliance l'union de l'ancien et du nouveau monde.

Pour le peintre Hamel, cette commande était de première importance, car elle le mettait en contact avec un client potentiel prestigieux. Elle eut d'ailleurs des suites pour sa carrière de portraitiste. En 1849, il exécutait un portrait à mi-corps de Lord Elgin (fig.2) en vue d'en faire une lithographie exécutée à New York l'année suivante (fig.3).

En 1852, il entreprit de faire pour le Séminaire de Québec un grand portrait en pied de Lord Elgin. Il en fit d'abord une petite version, qui nous est toujours conservée au Musée de l'Amérique française à Québec<sup>34</sup>, puis une grande version qui, exposée dans une des salles du Conseil législatif en 1854, fut détruite dans l'incendie du Parlement de Québec.

En 1854, année du départ de Lord Elgin, Hamel, s'inspirant de la petite version conservée à son atelier, peignit une autre grande version du tableau, que Lord Elgin rapporta avec lui en Angleterre et qui revint au pays lorsqu'il en fit un don personnel à Louis-Hippolyte Lafontaine. Ce tableau se trouve aujourd'hui au Musée du Château Ramezay (fig.4)<sup>35</sup>.

Pour Hamel, la commande du tableau des chefs montagnais eut donc une grande importance, en ce sens qu'elle lui attira d'autres commandes et qu'elle établit publiquement que le gouverneur général du pays était un de ses clients. Pour Lord Elgin, cette commande lui permettait de conserver un souvenir de cette rencontre bien particulière et de rapporter en Angleterre une œuvre représentant des Amérindiens qui sans doute s'attira beaucoup de commentaires.

Les séquelles de la présentation de la requête furent aussi positifs pour les Montagnais, s'il faut en croire M<sup>gr</sup> Victor Tremblay:

Leur demande de secours, appuyée par un mémoire présenté par Peter McLeod père et fils et par Mgr Flavien Turgeon, coadjuteur de l'archevêque de Québec, finit par être entendue. Le 4 novembre 1848 (en conformité avec la tradition des lenteurs administratives), le comité d'État chargé d'étudier le problème recommanda une allocation de 450 livres sterling (environ 2,200 dollars) pour le secours aux Indiens Montagnais, à confier à l'évêque de Sidyme (Mgr Turgeon) pour redistribution, et, le 15, la signature du gouverneur sanctionnait l'attribution d'un autre secours de 210 livres (environ 1,000 dollars) recommandé par un mémoire de Thomas Simard et quelques autres citoyens du Saguenay<sup>36</sup>.

Grâce à l'initiative du député Laterrière de faire publier à Montréal dans le journal *La Minerve*, le 13 mars 1848, le long texte qui incluait la pétition des chefs montagnais et ses propres commentaires, texte qu'il avait rédigé le 12 mars à l'Hôtel Donegana où il résidait<sup>37</sup>, la rencontre du 11 mars fut largement publicisée. L'article de *La Minerve* fut repris à Montréal par le journal *L'Avenir*, le 18 mars, et



*fig.2* Théophile Hamel, James Bruce, 8e Comte d'Elgin et 12e Comte de Kincardine, 1849, huile sur toile, 32 x 27 cm, Musée du Château Ramezay, Montréal. (Photo: Musée du Château Ramezay)



*fig.3* Francis d'Avignon d'après Théophile Hamel James Bruce, 8e Comte d'Elgin et 12e Comte de Kincardine, 1849-1850, lithographie, 23 x 23 cm, Archives nationales du Québec, Québec. (Photo: Archives nationales du Québec)



*fig.4* Théophile Hamel, James Bruce, 8e Comte d'Elgin et 12e Comte de Kincardine, 1854, huile sur toile, 77 x 49 cm, Musée du Château Ramezay, Montréal. (Photo: Musée du Château Ramezay)

le même jour à Québec par le *Journal de Québec*. Il fut aussi publié intégralement à Québec le 27 mars, avec un peu de retard, mais cette fois en première page, par le journal *Le Canadien*, ce qui nous amène à ajouter ici une note de bas de page qui découle de ce qui précède et qui concerne un autre tableau, le *Paysage au monument à Wolfe* (fig.5) de Joseph Légaré (1795-1855).

On a beaucoup écrit sur ce tableau depuis l'interprétation que nous en avons fait en 1978<sup>38</sup>, interprétation basée sur une de ses sources iconographiques, *Mercurus endormant Argus*, gravure d'après une œuvre de Salvator Rosa conservée au Musée de l'Amérique française, où l'on voit Mercure jouant de la flûte pour endormir Argus, le berger, afin de pouvoir lui voler la vache Io dont il a la garde.

En ajoutant des éléments nouveaux dans son tableau, Légaré le transforme en une allégorie dont on pourrait donner diverses interprétations, la plus plausible étant liée au sujet mythologique de la gravure. Si l'on prend pour acquis que Légaré ait remplacé la vache Io par le canot d'écorce, le berger Argus par l'Indien et Mercure par le monument à Wolfe, son tableau constituerait une allégorie à ses idées politiques après les Insurrections de 1837-1838<sup>39</sup>.

Le canot d'écorce étant lié à l'exploitation économique du pays, l'Amérindien rendant les armes symbolisant les Canadiens français et la statue de Wolfe étant l'image de la bureaucratie anglophone, le sens du tableau se comprend clairement. La scène se situe en forêt, une des principales sources de richesse exploitée à l'époque.

Nous maintenons toujours aujourd'hui cette interprétation, même après la découverte par Didier Prioul d'une source iconographique secondaire en 1991, *Vulcain présentant à Vénus des armes pour Énée*, gravure conservée au Musée de l'Amérique française<sup>40</sup>. Légaré a été chercher dans cette gravure non pas l'ensemble de l'œuvre, mais uniquement un modèle pour le positionnement de l'Amérindien.

On sait que Joseph Légaré a peint plusieurs de ses œuvres, non pas suite à une commande précise, mais suite à un événement de la vie quotidienne à Québec ou à sa lecture d'une source littéraire. Or, si le *Paysage au monument à Wolfe* n'est pas daté, on a pris l'habitude de le situer vers 1840. La seule certitude quant à la date provient de l'annonce d'une loterie de tableaux appartenant à Légaré publiée dans le journal *Le Canadien* du 2 octobre 1848, où le lot numéro 7, *Monument du général Wolfe*, est évalué à 7 livres.

Connaissant d'une part les liens entre Joseph Légaré et le journal *Le Canadien*<sup>41</sup>, et d'autre part la fréquence des événements quotidiens qui déclenchaient la source d'inspiration des sujets de ses tableaux, nous croyons que c'est donc tout probablement cet article qui servit à déclencher l'inspiration de Légaré pour son tableau *Paysage au monument à Wolfe* que nous proposons maintenant de dater de 1848.

La source littéraire vient ici éclairer les sources iconographiques et permet de répondre plus adéquatement à la question que se posait François-Marc Gagnon





*fig. 5* Joseph Légaré, *Paysage au monument à Wolfe*, 1848, huile sur toile, 131 x 175 cm, Musée du Québec, Québec, 55.109. (Photo: Patrick Altman)

dans une publication de 1997<sup>42</sup> qui reprenait une nouvelle fois l'interprétation du tableau: «*quand* se situe au juste l'action qu'il [Joseph Légaré] met en scène dans son tableau?».

Si elle est juste, notre hypothèse permet deux niveaux de lecture du tableau. Un premier — et nouveau — niveau qui fait allusion à la présentation de la requête des Montagnais dépossédés de leur territoire de chasse en forêt et mourant de faim et un second qui repose sur l'association du sort des Amérindiens à celui des Canadiens français, tel qu'on le faisait à l'époque.

Les preuves sont ici circonstanciées et le danger c'est de prêter à Légaré des intentions qui n'étaient pas les siennes, mais il y a trop de concordances dans cette interprétation pour qu'elle ne provienne que des intentions de l'historien de l'art.

JEAN TRUDEL

Département d'histoire de l'art

Université de Montréal

## Notes

Ce texte a été présenté sous forme de communication au colloque «François-Marc Gagnon, professeur éponyme» qui s'est tenu au Musée d'art contemporain de Montréal le 30 septembre 2000.

- 1 L'auteur remercie de leur collaboration The Right Honorable the Earl of Elgin and Kincardine de Broomhall, Écosse, Susan Kerr, conservatrice à la Scottish National Portrait Gallery, Colombe Dallaire des Archives nationales du Québec à Chicoutimi et Louise Siméon du Musée amérindien de Mashteuiatsh.
- 2 *Les Amérindiens et les Inuits du Québec. Onze nations contemporaines*, Québec, Secrétariat aux affaires autochtones, Gouvernement du Québec, 1997, p.8.
- 3 Doris PAUL et Jean TRUDEL, «Pekuakamiulnuatsh. Les Montagnais du Lac-Saint-Jean», *Muse*, vol.XVII, n° 4, février 2000, p.32-35.
- 4 Dennis REID, *Krieghoff. Images du Canada*, Toronto, Musée des beaux-arts de l'Ontario, 1999, p.270, note 57.
- 5 C'est à l'occasion de cette dernière exposition que nous avons pu examiner ce tableau.
- 6 Roy STRONG, *Pages d'histoire du Canada*, Ottawa, Galerie nationale du Canada, 1967, n° 148, p.212, rep. p.213.
- 7 R.H. HUBBARD, *Deux peintres de Québec, Antoine Plamondon (1802-1895), Théophile Hamel (1817-1870)*, Ottawa, Galerie nationale du Canada, 1970, n° 43, p.89-90, rep. p.147.
- 8 W.L. MORTON, «BRUCE, JAMES, 8e comte d'Elgin et 12e comte de KINCARDINE», *DBC*, vol.IX de 1861 à 1870, Québec, PUL, 1977, p.97-102.
- 9 Raymond VÉZINA, *Théophile Hamel, Peintre national (1817-1870)*, Tome I, Montréal, Éditions Élysée, 1975, p.149-151, rep. n° 81, p.152.
- 10 Raymond VÉZINA, *Catalogue des œuvres de Théophile Hamel, Tome II*, Montréal, Éditions Élysée, 1976, n° 380, p.57 et «Théophile Hamel premier peintre du Saguenay», *Saguenayensia*, vol.17, n° 1, janvier-février 1975, p.6-7.
- 11 Victor TREMBLAY, «Une délégation des Montagnais auprès de Lord Elgin», *Saguenayensia*, vol.10, n° 2, mars-avril 1968, p.38-40.
- 12 Michel DESGAGNÉS, *Les édifices parlementaires depuis 1792*, Québec, Les Publications du Québec, 1992, deuxième édition, p.23-27.
- 13 Jean-Pierre GAGNON, «LATERRIÈRE, MARC-PASCAL DE SALES», *DBC*, vol.X, de 1871 à 1880, PUL, 1972, p.472-473.
- 14 Lire connu.
- 15 *La Minerve*, 13 mars 1848.
- 16 TREMBLAY, «Une délégation des Montagnais auprès de Lord Elgin», p.40. La source de M<sup>re</sup> Tremblay est un article de *La Presse* du 3 mars 1897 intitulé «De Chicoutimi à Montréal. Voyage accidenté d'un vieil écossais et de ses compagnons en 1848».
- 17 Camil GIRARD et Normand PERRON, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, p.83-111.
- 18 Louise DECHENE, «PRICE, William», *DBC*, vol.IX de 1861 à 1870, Québec, PUL, 1977, p.704-709.
- 19 *La Minerve*, 13 mars 1848.

- 20 J.P. SIMARD, «Biographie de Thomas Simard», *Saguenayensia*, vol.20, n° 1, janvier-février 1978, p.4-6.
- 21 Gaston GAGNON, «McLeod, Peter», *DBC*, vol.VIII de 1851 à 1860, Québec, PUL, 1985, p.633-636.
- 22 Damase POTVIN, *Peter McLeod. Grand récit canadien inédit*, Québec, Potvin, 1937, 207 p.
- 23 TREMBLAY, «Une délégation des Montagnais auprès de Lord Elgin», p.38.
- 24 Jean-Paul SIMARD, «McLAREN, NEIL», *DBC*, vol.VII de 1836 à 1850, PUL, 1988, p.615-616.
- 25 *La Presse*, 3 mars 1897 et TREMBLAY, «Une délégation des Montagnais auprès de Lord Elgin», p.38-39. Il n'a pas été possible de retracer le manuscrit original de ce récit.
- 26 Samuel J. KELSO, *Notes on The Saguenay for Tourists and Others*, Québec, Printed at the Office of the «Morning Chronicle», 1862, p.21-22.
- 27 *La Minerve*, 13 mars 1848.
- 28 *La Presse*, 3 mars 1897. McLaren ajoute que les chefs reçurent les cadeaux promis, et qu'un des chefs se tua accidentellement avec son fusil.
- 29 Samuel J. KELSO, *Notes on The Saguenay for Tourists and Others*, Québec, Printed at the Office of the «Morning Chronicle», 1862, p.22.
- 30 Raymond VÉZINA, «HAMEL, THÉOPHILE», *DBC*, vol.IX de 1861 à 1870, Québec, PUL, 1977, p.395-401.
- 31 *La Minerve*, 30 décembre 1847. L'annonce a été rédigée le 14 décembre.
- 32 *La Presse*, 3 mars 1897.
- 33 En ce qui concerne les médailles données aux amérindiens, voir Melvill Allan JAMIESON, *Medals awarded to North American Indian Chiefs 1714-1922*, Londres, Spink & Sons, 1936.
- 34 HUBBARD, *Deux peintres de Québec*, n° 72, p.103, rep. p.163.
- 35 John R. PORTER, notice de catalogue «James Bruce, 8e Comte d'Elgin et 12e Comte de Kincardine, 1854», dans Mario BÉLAND, dir., *La peinture au Québec 1820-1850*, Québec, Musée du Québec-Les Publications du Québec, 1991, p.322-324.
- 36 TREMBLAY, «Une délégation des Montagnais auprès de Lord Elgin», p.40.
- 37 *La Minerve*, 13 mars 1848.
- 38 Voir Jean TRUDEL, «Paysage au monument à Wolfe», dans John R. PORTER (avec la collaboration de Nicole CLOUTIER et Jean TRUDEL), *Joseph Légaré (1795-1855)*, Ottawa, Galerie nationale du Canada, 1978, p.64-65.
- 39 *Ibid.*
- 40 Didier PRIOUL, «Paysage au monument à Wolfe», dans BÉLAND, *La peinture au Québec 1820-1850*, p.363-365.
- 41 Didier PRIOUL, «Le Canadien», dans BÉLAND, *La peinture au Québec 1820-1850*, p.360-361.
- 42 François-Marc GAGNON, «Le dernier des Hurons. L'image de l'autre comme image de soi», dans Laurence Bertrand DORLÉAC, Laurent GERVEREAU, Serge GUILBAULT et Gérard MONNIER, dir., *Où va l'histoire de l'art contemporain?*, Paris, l'imagel'École nationale supérieure des Beaux-Arts, 1997, p.184-186.

## **THREE MONTAGNAIS CHIEFS AND PETER McLEOD**

Painted by Théophile Hamel in 1848

On March 11, 1848 Lord Elgin, the Governor-General of Canada received a delegation of Montagnais chiefs and their interpreters from Lac-Saint-Jean in Québec. The meeting in Montréal was arranged on the initiative of Marc-Pascal de Sales Laterrière, the Member of Parliament from their region of the Saguenay. The three chiefs, Tumas (Thomas) Mesituapamuskan, Jusep (Joseph) Kakanukus and Pasil (Basil) presented a petition with one hundred and six signatures. Accompanying the chiefs were their interpreters. Peter McLeod, who had a Montagnais mother and a Scottish father, was considered the “founder” of Chicoutimi. His employee John McLaren along with Thomas Simard were also present. One of the chiefs read the petition in their own language, explaining the tragic situation of the Montagnais people on the crown lands of Lac-Saint-Jean and asked Lord Elgin for his help in eight specific matters. The petition concluded with the following: “If you do not give us what we ask, we will disappear like the snow that melts in the spring sun.” By the end of 1848, the petition had produced positive results for the Montagnais people.

As a means of commemorating this important meeting, Lord Elgin commissioned Théophile Hamel to paint a portrait of the Montagnais chiefs and the legendary Peter McLeod with their petition. Hamel had been working in Montréal since the autumn of 1847 and the painting was produced in his studio on Notre-Dame Street. Lord Elgin (James Bruce) took the painting back to Scotland with him in late 1854, where it remained with his heirs until it was put up for sale at Sotheby's in London on November 4, 1987. At that point, all trace of the picture was lost but it is possibly now in a private collection.

Prior to this, the painting was seen here in National Gallery of Canada exhibitions including *A Pageant of Canada* in 1967 and *Two Painters of Quebec: Antoine Plamondon and Théophile Hamel* in 1970. However, at that time, the figure on the right was identified as Lord Durham. The correct identification of Peter McLeod was made in 1975. Because McLeod was a Metis, he also represented the concept of union between the old and the new worlds. Tumas (Thomas) Mesituapamuskan is shown in the center holding the petition and wearing a medal of Queen Victoria given to him by Elgin after their meeting. The other two chiefs, also wearing traditional Montagnais caps, are shown at his left. Hamel would paint a number of portraits of Lord Elgin and his association with

the Governor-General was an important asset for attracting prospective clients. For Elgin, the portrait was both a reminder of his success with the Montagnais and a picture of Canadian native people for a British audience.

To ensure that the concerns of the March 11, 1848 meeting would remain in the public eye, Marc-Pascal de Sales Laterrière published the Montagnais petition along with his own comments on their territorial rights. The text first appeared in the Montréal newspaper *La Minerve* on March 13. Due to its public interest, the article was reprinted in *L'Avenir* on March 18 in Montréal and in *Le Journal de Québec* on the same day in Québec City. In addition to discussing the plight of the Montagnais people, the newspapers also made mention of the Hamel portrait of the delegation. Shortly after, on March 27, the text was published again in Québec City on the front page of *Le Canadien* and it is known that this article was read with particular interest by the painter Joseph Légaré.

The iconographic sources for Légaré's painting, *Paysage au monument Wolfe* are well known, especially its relationship to an engraving after Salvator Rosa. The *Paysage* was also listed as part of a group of Légaré paintings for sale in October 1848. Nevertheless, the exact date of the painting and the occasion of its creation remain uncertain. After studying Hamel's painting of *Three Montagnais Chiefs and Peter McLeod*, I now believe that the *Landscape with Wolfe Monument* was produced in 1848 and that the article published in *Le Canadien*, which presented the Montagnais' petition and their pleas in the face of famine, was the literary source for Légaré's own imagery.

Translation: Janet Logan